

Protocole pour bébés < 2.0 kg

Lorsque bébé naît avec un poids plus petit que 2.0 kg
(incluant prématurés ou RCIU)



Reprendre prélèvement capillaire dès que BB a atteint son 2.0 kg
(et qu'il est toujours hospitalisé)

En tout temps :

- **Toujours cocher la case si bébé est prématuré pour <37 sem**
- Bien indiquer si l'enfant est sous HAIV et/ou PRÉ ou POST-COOLING et/ou TRANSFUSION
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24h ouvrables

NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT

